

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 329f06

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie-Monténégro
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Une commission de l'APCE : les Etats-Unis ont tissé une « toile d'araignée » clandestine de détentions et de transferts, en collusion avec des Etats membres du Conseil de l'Europe

Strasbourg, 07.06.2006 – La Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a déclaré aujourd'hui que les Etats-Unis ont progressivement tissé une « toile d'araignée » de disparitions, de détentions secrètes et de transferts illégaux d'un Etat à l'autre – grâce à la collaboration ou la tolérance d'Etats membres du Conseil de l'Europe.

Dans un projet de résolution adopté lors d'une réunion à Paris et inspiré d'un rapport de Dick Marty (Suisse, ADLE), la commission affirme que des centaines de personnes, même simplement soupçonnées de sympathie pour des organisations considérées terroristes, se sont ainsi retrouvées piégées.

Les parlementaires indiquent que cette collusion délibérée de certains Etats membres a pris plusieurs formes, notamment : la détention secrète d'une personne sur le territoire européen, la capture d'une personne et sa remise aux Etats-Unis ou l'autorisation de procéder à des « restitutions » illégales en traversant l'espace aérien de ces Etats ou en survolant leur territoire.

« De nombreux éléments de faits, documentés et convergents, démontrent désormais d'une façon incontestable l'existence de détentions secrètes et de transferts illégaux de personnes privées de tout droit impliquant des États européens et exigent par conséquent un examen approfondi et des réponses urgentes de la part des organes exécutifs et législatifs de tous les pays concernés », déclare la commission.

La commission invite les Etats membres du Conseil de l'Europe à examiner les accords bilatéraux signés avec les États-Unis, notamment ceux concernant la situation des forces américaines stationnées en Europe, afin de s'assurer que ces accords sont pleinement conformes aux normes internationales de protection des droits de l'homme.

Le rapport sera examiné le 27 juin 2006 à Strasbourg par les 630 parlementaires des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe lors de la session plénière de l'Assemblée.

[Exposé des motifs](#)

[Projet de résolution et de recommandation](#)

Contacts : Unité de Communication de l'APCE

Micaela Catalano, chef de l'Unité (Tél. +33 (0)1 44 05 33 60 ou +33 (0)6 08 56 40 65)

Francesc Ferrer (Tél. +33 (0)6 30 49 68 22) ;

Angus Macdonald (Tél. +33 (0) 3 88 41 34 39 ou +33 (0)6 30 49 68 20).

L'Assemblée comprend 315 membres issus des parlements nationaux des 46 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).